



## Informations Communales Novembre 2023

**Mairie de LONNY**

### Commémorations patriotiques :

En cette fin d'année auront lieu 2 commémorations patriotiques.

- **le 11 novembre**, pour la commémoration nationale de la signature de l'**armistice de 1918** et le **centenaire de notre monument aux morts**. La population est cordialement invitée à **10h45** place de la mairie.

- **le 5 décembre** pour la cérémonie commémorative des morts pour la France pendant la **guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie**. La population est cordialement invitée à **17h** place de la mairie. Cette commémoration est commune à 15 villages.

**Comme chaque année, les jeunes seront invités à chanter notre hymne national** devant le monument aux morts. A l'issue de ces cérémonies, un vin d'honneur sera servi à la salle des Tabuts .  
Nous vous attendons nombreux.

### Vendeurs de calendriers :

Afin d'éviter les abus de certains faux vendeurs de calendriers, nous vous rappelons que vous êtes en droit de demander au vendeur sa carte professionnelle. Vous pouvez également vérifier la présence du logo officiel de l'institution sur le calendrier. Si le vendeur devient insistant, n'hésitez pas à composer le 17 ou le 112. Dans tous les cas, ne laissez pas entrer un inconnu chez vous.

### Recensement citoyen :

Chaque français(e) âgé(e) de 16 ans doit se faire recenser auprès de sa mairie dans les **3 mois** qui suivent son anniversaire.

Si c'est votre cas, vous devez vous rendre à la mairie avec une pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport) et le livret de famille de vos parents. Une adresse mail et un numéro de portable vous seront demandés pour la notification de la Journée Défense Citoyenneté (JDC).

En cas d'absence de recensement, l'irrégularité est sanctionnée par le fait :

- de ne pouvoir passer aucun concours ou examen d'État avant l'âge de 25 ans,
- de ne pas être inscrit sur les listes électorales dès 18 ans.

Le Maire,

Mickaël LECLÈRE

**Permanences : MERCREDI et VENDREDI de 16 H 00 à 18 H 00**

1 Place de la Mairie 08150 LONNY

Tél. 03.24.54.90.53 - e-mail : [commune.lonny@wanadoo.fr](mailto:commune.lonny@wanadoo.fr)